

On a convenu de la priorité, de part et d'autre, d'atteindre des niveaux satisfaisants de croissance économique sans pour autant accroître la consommation énergétique. Les participants ont reconnu qu'une utilisation plus rationnelle de l'énergie s'appuie sur l'application plus généralisée à tous les paliers économiques des méthodes connues d'économie, sur une diffusion plus universelle des résultats des recherches menées dans les technologies nouvelles et sur la commercialisation rapide des énergies de remplacement. On a étudié les possibilités de coopération dans ces domaines entre le Canada et les CE.

Les représentants du Canada ont passé en revue les progrès dans les industries du charbon, du pétrole, du gaz et de l'uranium ainsi que les possibilités qu'offrent ces secteurs. Les perspectives d'une coopération éventuelle, particulièrement en ce qui a trait à la houille de chauffage domestique et au gaz de l'Arctique, ont été étudiées, et on a pris acte de l'importance de cette coopération pour l'avenir du développement des ressources et de l'approvisionnement énergétique du Canada.

Quant aux énergies de remplacement du pétrole, la partie européenne a évoqué non seulement le rôle accru que pourraient jouer le charbon et le gaz, mais aussi les travaux actuels visant à encourager le recours aux énergies solaire et géothermique. Les Européens ont en outre souligné la place importante qu'occupe l'énergie nucléaire dans leurs efforts pour réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole.

Le Canada et les CE ont tous deux contribué activement à l'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (EICCN). Ils prévoient que les travaux de l'EICCN, censés s'achever au début de l'an prochain, faciliteront le resserrement de leur coopération actuelle, conformément à leurs politiques respectives dans ce secteur. Cette coopération devrait englober à la fois la question de l'approvisionnement à long terme en uranium destiné à des fins pacifiques et les perspectives d'échanges accrus dans les domaines de la technologie et du matériel nucléaires.

De plus, les deux parties ont noté avec satisfaction les possibilités de coopération au chapitre de la recherche sur la gestion des déchets nucléaires.

Les deux délégations ont également passé en revue tout un éventail de questions précises dans leurs relations économiques et commerciales, notamment en ce qui a trait aux secteurs industriel et agricole.

Des rencontres distinctes devaient se tenir le 18 octobre avec la participation de représentants des provinces intéressées dans le but de revoir les modalités régissant la mise en marché et la vente au Canada des produits alcooliques européens.